

Les données de la semaine 26 – 30 octobre 2026

ABM est un éditeur indépendant de médias d'information santé et retraite. Chaque semaine, nos rédactions construisent des données à partir de sources officielles brutes. Les voici, prêtes à être reprises, avec les fichiers, la méthode et la façon de nous citer.

medilax.**11,4 %**

Pesticides dans l'eau du robinet : le classement des 101 départements

CLÉA**0,5 %**

Hygiène alimentaire : 1 contrôle sur 210 classé « urgent »

CLÉA**61 %**

Morts au travail : 6 accidents mortels sur 10 sont des malaises

CLÉA**20 €**

Médicaments moins remboursés en 2027 : le seuil des 20 €

S1N7ESE**× 2,3**

Champignons : septembre 2,3 fois au-dessus de la normale

**Dr Bellanger****71 ans**

Amiante : des victimes diagnostiquées de plus en plus tard

ADAG**46,50 €**

CSG sur la retraite : 46,50 € de plus par mois du taux réduit au taux médian

**ADAG****4 mois**

Retraite 2027 : la date limite pour être payé à l'heure

Reprenez nos données, citez la source.

01

Huit jeux de données

Une fiche d'une page par donnée : le chiffre clé, ce qui se décline localement, la source officielle, la méthode et la précaution à garder.

02

Les fichiers joints

Un classeur Excel (un onglet par jeu de données, source et méthode en tête) et les huit infographies en PNG.

03

Reprise libre

Papier, web, radio, télévision : données, tableaux et infographies sont libres de reprise pour la presse, avec la citation ci-dessous.

04

Sur mesure

Un département, une commune, une autre période ou le fichier brut : nous préparons l'extraction à partir des mêmes sources.

« ... selon une analyse de **[nom du média]**, d'après **[source officielle]**. »

Avec un lien vers l'article indiqué sur la fiche. Pour une infographie : « Infographie : [nom du média] ». Toute correction d'une donnée déjà diffusée vous est signalée.

CONTACT PRESSE

antoinebouquet54@gmail.com · 06 56 82 34 97

Fichiers et kits précédents : abm-media.fr/presse

SOMMAIRE

01	Pesticides dans l'eau du robinet : le classement des 101 départements	Medilax
02	Hygiène alimentaire : 1 contrôle sur 210 classé « urgent »	Centre CLÉA
03	Morts au travail : 6 accidents mortels sur 10 sont des malaises	Centre CLÉA
04	Médicaments moins remboursés en 2027 : le seuil des 20 €	Centre CLÉA
05	Champignons : septembre 2,3 fois au-dessus de la normale	S1N7ESE
06	Amiante : des victimes diagnostiquées de plus en plus tard	Dr Bellanger
07	CSG sur la retraite : 46,50 € de plus par mois du taux réduit au taux médian	ADAG
08	Retraite 2027 : la date limite pour être payé à l'heure	ADAG
ABM	Kit presse données n° 1 - 26-30 octobre 2026 · abm-media.fr/presse	2

DONNÉE 01 / 08

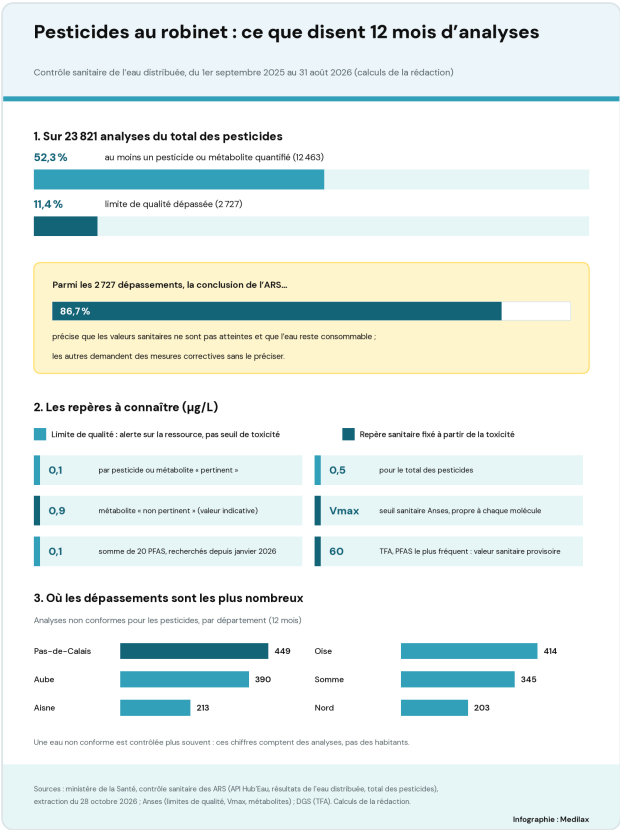
Pesticides dans l’eau du robinet : le classement des 101 départements

11,4 %

des 23 821 analyses du total des pesticides dépassent la limite de qualité en France (sept. 2025 – août 2026)

À RETENIR

- Pas-de-Calais 1er (449 analyses sur 656 au-dessus de la limite), Oise 2e (414 sur 615), Aube 3e (390 sur 705), Somme 4e (345 sur 533).
- 1 371 communes ont eu au moins une analyse au-dessus de la limite sur la période.
- Dans 86,7 % des dépassements, l'ARS précise que l'eau reste consommable (surtout des métabolites du chlorothalonil et de la chloridazone).



DONNÉE 02 / 08

Alim'confiance : 1 contrôle d'hygiène sur 210 est classé « urgent », et 86 % de ces cas finissent en fermeture

0,5 %

des 71 491 contrôles publiés sont classés « à corriger de manière urgente » (inspections d'octobre 2025 à octobre 2026)

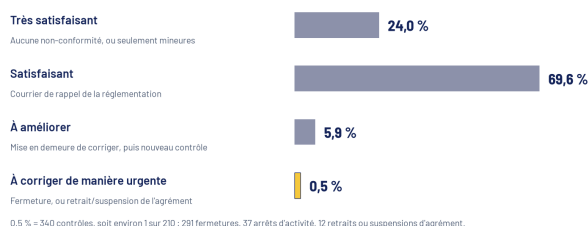
À RETENIR

- 93,6 % des contrôles sont conformes (« très satisfaisant » ou « satisfaisant »).
- Les 340 cas urgents ont tous été suivis d'une mesure : 291 fermetures, 37 arrêts d'activité, 10 retraits et 2 suspensions d'agrément.
- Boulangeries-pâtisseries (8,9 %) et boucheries-charcuteries (8,6 %) ont la plus forte part de résultats « à améliorer » ou « urgents », devant les restaurants (6,8 %).

Alim'confiance : ce que veulent dire les 4 niveaux

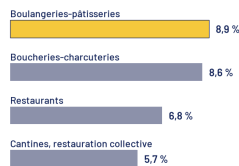
71 491 contrôles d'hygiène publiés en France sur un an (27 oct. 2025 - 23 oct. 2026)

Répartition des contrôles et suite donnée par les services de l'État



Résultat « à améliorer » ou « urgent »

Part des contrôles, par type de commerce



Avant de lire la carte

- Seul le résultat de la dernière inspection est affiché
 - Un résultat reste visible 1 an
 - L'exploitant a 15 jours pour faire ses observations avant publication
 - Val-d'Oise : 11 « urgents » sur la carte, plus de 120 fermetures annoncées par la préfecture en un an
- L'affichette en vitrine est facultative.

Sources : ministère de l'Agriculture, données Alim'confiance (export du 26 octobre 2026) et FAO du site : agriculture.gouv.fr, définition des niveaux d'hygiène : préfecture du Val-d'Oise citée par Le Parisien et BFM. Pourcentages et ratios : calcul de la rédaction.

Infographie : Centre CLÉA

Infographie : Centre CLÉA — en haute définition dans le dossier infographies (alimconfiance.png)

Local	Oui : répartition des quatre niveaux par département. Détail par commune ou par activité sur demande.
Source	Export officiel Alim'confiance (ministère de l'Agriculture, DGAL), extraction du 26 octobre 2026.
Méthode	Comptage des 71 491 contrôles notés du fichier officiel, par niveau, activité et département.
Précaution	Le site affiche la dernière inspection publiée de chaque établissement, pendant un an : ce n'est pas un registre complet des fermetures préfectorales. « À améliorer » = mise en demeure, pas fermeture.
Fichiers	Onglet « Alim'confiance - départements » ; infographie alimconfiance.png
Article	https://www.centreclea.fr/conseils/alimconfiance-niveaux-hygiene-verifier-restaurant-boulangerie-fermeture/

Citation proposée — « ... selon une analyse de Centre CLÉA, d'après les données Alim'confiance du ministère de l'Agriculture »

DONNÉE 03 / 08

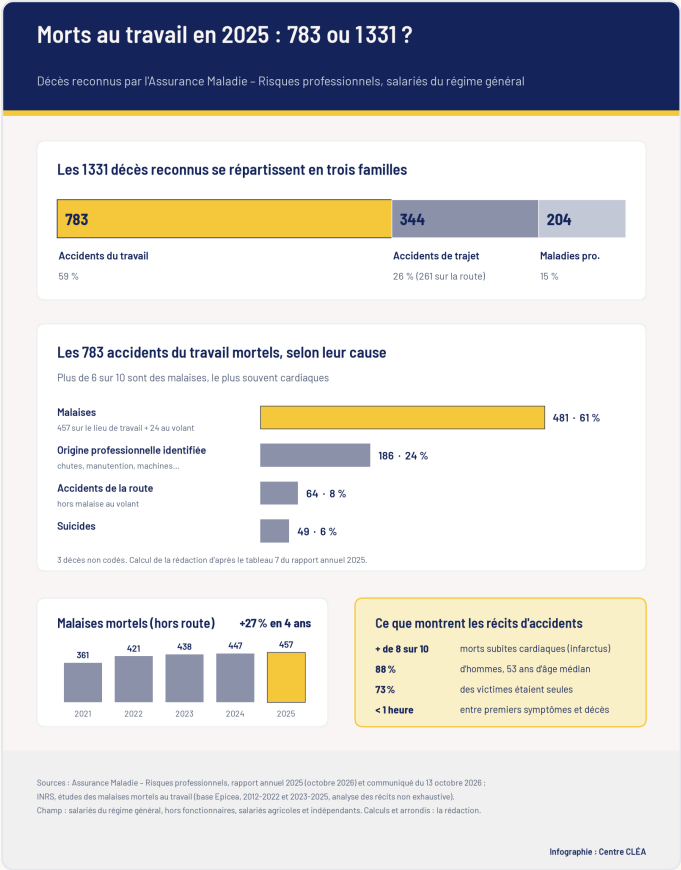
Morts au travail : 783 ou 1 331 selon le décompte, et 6 accidents mortels du travail sur 10 sont des malaises

61 %

des 783 décès en accident du travail de 2025 sont des malaises (481), le plus souvent cardiaques

À RETENIR

- 1 331 décès reconnus en 2025 si l'on ajoute les accidents de trajet (344) et les maladies professionnelles (204).
- Les malaises mortels hors route sont passés de 361 en 2021 à 457 en 2025 (+27 %).
- Un quart des décès en accident du travail ont une origine professionnelle identifiée (186) ; 49 sont des suicides.



Infographie : Centre CLÉA – en haute définition dans le dossier infographies (morts-travail.png)

Local	Non (données nationales du régime général).
Source	Assurance Maladie – Risques professionnels, rapport annuel 2025 (octobre 2026), tableau 7 ; INRS (base Epicea) pour les causes des malaises.
Méthode	Reprise du tableau 7 et calcul des parts : malaises = 457 hors route + 24 sur la route = 481 ; contrôle 481 + 186 + 64 + 49 + 3 = 783.
Précaution	Champ : salariés du régime général (20,9 millions), hors fonctionnaires, salariés agricoles et indépendants. Un malaise mortel au travail est un accident du travail « quelle qu'en soit la cause » (art. L411-1 CSS).
Fichiers	Onglet « Morts au travail 2025 » ; infographie morts-travail.png
Article	https://www.centreclea.fr/conseils/morts-au-travail-2025-783-1331-malaises-infarctus/

Citation proposée — « ... selon une analyse de Centre CLÉA, d'après le rapport annuel 2025 de l'Assurance Maladie – Risques professionnels »

DONNÉE 04 / 08

Médicaments moins remboursés en 2027 : sous 20 €, le remboursement d'une boîte à SMR faible ne couvrira plus la franchise de 1 €

20 €

prix à partir duquel le remboursement d'une boîte à SMR faible (5 % visé) dépasse la franchise de 1 €, contre 6,67 € aujourd'hui

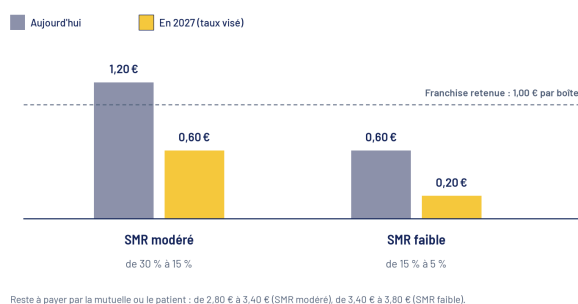
À RETENIR

- Au 1er janvier 2027, le remboursement passe de 30 % à 15 % visés pour les médicaments à SMR modéré, et de 15 % à 5 % pour le SMR faible (décret du 21 août 2026).
- Sur une boîte à 4 € : 1,20 € remboursé aujourd'hui (SMR modéré) contre 0,60 € en 2027 ; 0,60 € contre 0,20 € (SMR faible).
- Le plafond annuel des franchises et participations forfaitaires est passé de 100 à 140 € le 1er octobre 2026.

Une boîte à 4 € : la part de la Sécu en 2027

Médicaments à service médical rendu (SMR) modéré ou faible, taux visés au 1er janvier 2027

Remboursé par l'Assurance maladie sur une boîte à 4,00 €



Le remboursement dépasse 1 €

seulement si la boîte coûte plus de...

SMR modéré	3,33 €	→	6,67 €
SMR faible	6,67 €	→	20 €

En ALD, une chute en deux temps

Médicaments à SMR faible (environ 170)

Jusqu'au 30 sept. 2026	100 %
Depuis le 1er oct. 2026	15 %
Au 1er janv. 2027 (visé)	5 %

Part payée par la Sécu sur ces médicaments

Sources : ameli.fr ; décrets n° 2026-811 du 21 août 2026 (fourchettes : 5 à 15 % et 3 à 7 %) et n° 2026-858 ; décret du 16 avril 2026 (ALD). Taux visés annoncés par le Gouvernement. Montants : calcul de la rédaction.

Infographie : Centre CLÉA

Infographie : Centre CLÉA — en haute définition dans le dossier infographies (medicaments-2027.png)

Local	Non.
Source	Décret n° 2026-811 du 21 août 2026 ; décret n° 2026-858 du 11 septembre 2026 ; ameli.fr (taux actuels) ; dossier de presse PLFSS 2027.
Méthode	Calcul du montant remboursé et du seuil où le remboursement égale la franchise de 1 € (1 / taux) avec les taux cibles annoncés.
Précaution	Le taux définitif est fixé par l'Uncam dans la fourchette du décret (5 à 15 % pour le SMR modéré, 3 à 7 % pour le SMR faible).
Fichiers	Onglet « Médicaments 2027 » ; infographie medicaments-2027.png
Article	https://www.centreclea.fr/conseils/medicaments-moins-rembourses-2027-boites-moins-5-euros-reste-a-charge/

Citation proposée — « ... selon les calculs de Centre CLÉA, d'après le décret du 21 août 2026 »

DONNÉE 05 / 08

Intoxications aux champignons : un mois de septembre deux fois au-dessus de la normale

× 2,3

près de 500 intoxications en septembre 2026, contre 221 en moyenne pour un mois de septembre entre 2016 et 2024

À RETENIR

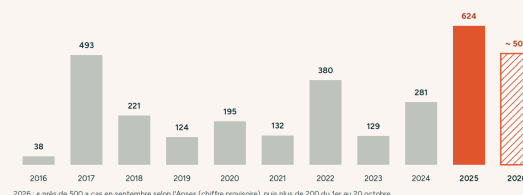
- Septembre 2025 avait déjà battu le record avec 624 cas : c'était la première fois que le pic tombait en septembre et non en octobre.
- En 2025, 77 % des repas de champignons cueillis à l'origine d'une intoxication n'avaient fait l'objet d'aucune identification avant d'être mangés.
- 42 intoxications graves et 1 décès en 2025 ; le syndrome phalloïdien (amanite) représente 65 % des formes graves.

Champignons : septembre, nouveau mois à risque

Intoxications signalées aux centres antipoison et « faux jumeaux » retrouvés dans les paniers

Intoxications enregistrées en septembre

Moyenne de septembre 2016-2024 : 221 cas. Le pic annuel tombait en octobre ou novembre ; en 2025, c'était septembre.



Les faux jumeaux trouvés dans les paniers en 2025

Ce que les cueilleurs pensaient ramasser et les espèces toxiques identifiées ensuite par un mycologue

Ils cherchaient...

...et ont ramassé (toxique)

Rosés des prés	→ Agaric jaunissant
Coullemelles	→ Amanite phalloïde, mortelle
Cèpes, bolets	→ Bolet de Satan, entolome livide
Giroilles	→ Clitocybe de l'olivier
Mousserons	→ Inocybes
Oronges (amanite des Césars)	→ Amanite tue-mouches, amanite phalloïde

Avant de passer à table

77 %

des repas de champignons
cueillis : la récolte n'avait
pas été identifiée (2025)

1 fois sur 7

même la meilleure des 12
applis photo testées se
trompe (étude de 2026)

42

intoxications graves en
2025 (26 avec atteinte du
foie), et 1 décès

Sources : Anses, bilans des centres antipoison 2016-2025 (rapport 2026-VIG-0070) et communiqué d'octobre 2026 ; Kuznetsov et al., rpi Science of Food, février 2026 (12 outils, 103 photos). Calculs : S1N7ESE.

Infographie : S1N7ESE

Infographie : S1N7ESE — en haute définition dans le dossier infographies (champignons.png)

Local	Non (données nationales des centres antipoison).
Source	Anses, rapport 2026-VIG-0070 (bilan 2025, tableau I) et communiqué d'octobre 2026.
Méthode	Moyenne des mois de septembre 2016-2024 ($1\,993 / 9 = 221$) comparée aux « près de 500 » cas annoncés pour septembre 2026.
Précaution	Le chiffre 2026 est provisoire (communiqué de l'Anses). Les applications de reconnaissance ne suffisent pas à identifier un champignon.
Fichiers	Onglet « Champignons » ; infographie champignons.png
Article	https://www.s1n7ese.com/champignons-intoxications-applis-faux-jumeaux/

Citation proposée — « ... selon une analyse de S1N7ESE, d'après les données de l'Anses »

DONNÉE 06 / 08

Amiante : 2 745 nouvelles victimes en 2025, diagnostiquées de plus en plus tard

71 ans

âge moyen au diagnostic des nouvelles victimes indemnisées par le FIVA en 2025, 4 ans de plus qu'en 2015

À RETENIR

- 13 733 offres d'indemnisation pour 18 610 décisions en 2025 : près de 3 décisions sur 4 sont des offres.
- Décision rendue en 4 mois et 2 semaines en moyenne (délai légal : 6 mois) ; 398 M€ versés (+21 M€).
- Plus de 117 000 victimes ont saisi le fonds depuis sa création, pour près de 8 Md€ attribués.

Amiante : une demande au FIVA, étape par étape

Délais prévus par la loi et délais moyens constatés en 2025 par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante

Avant et après la décision

10 ans

pour déposer la demande, à partir du 1er certificat médical liant la maladie à l'amiante

15 jours

pour recevoir l'accusé de réception : dossier recevable ou pièces manquantes à envoyer

2 mois

pour contester l'offre ou le refus devant la cour d'appel de son domicile

Décision et paiement : le maximum légal et la moyenne 2025

Décision du FIVA

après un dossier recevable



Paiement de l'offre

après son acceptation



Qui saisit le FIVA ?

2 745

nouvelles victimes en 2025, plus de 117 000 depuis 2001

71 ans

d'âge moyen au diagnostic, 4 ans de plus qu'en 2015

Âge moyen au diagnostic, par maladie (2025)



Aller-vers : 321 malades contactés depuis septembre, près de 80 formulaires renvoyés (environ 1 sur 4).

Sources : FIVA, rapport d'activité 2025 et « Faits et résultats marquants 2025 » ; fiva.fr ; Service-public.fr (P174) ; AFP, 28/10/2026.

Infographie : Dr Bellanger

Infographie : Dr Bellanger — en haute définition dans le dossier infographies (amiante-fiva.png)

Local	Non.
Source	Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA), rapport d'activité 2025 (20 juillet 2026) et « Faits et résultats marquants 2025 ».
Méthode	Reprise des chiffres officiels ; part des offres = 13 733 / 18 610.
Précaution	La part des offres porte sur toutes les demandes (victimes, ayants droit, aggravations), à ne pas confondre avec les « 85 % de demandes acceptées » parfois cités.
Fichiers	Onglet « Amiante FIVA 2025 » ; infographie amiante-fiva.png
Article	https://drbellanger.fr/conseils/amiante-fiva-indemnisation-victimes-10-ans/

Citation proposée — « ... selon Dr Bellanger, d'après le rapport d'activité 2025 du FIVA »

DONNÉE 07 / 08

CSG sur les retraites : de 0 à 136,50 € par mois sur une même pension de 1 500 €

46,50 €

de moins par mois (558 € par an) sur une pension de 1 500 € brut en passant du taux réduit au taux médian de CSG

À RETENIR

- Quatre taux en 2026 (0 %, 3,8 %, 6,6 %, 8,3 %) selon le revenu fiscal de référence 2024, plus la CRDS (0,5 %) et la Casa (0,3 %).
- Pour une personne seule, le taux médian s'applique au-delà de 17 057 € de revenu fiscal ; il faut dépasser le seuil deux années de suite.
- Selon la Drees, les prélèvements sur les retraites représentaient 10,2 % des montants versés en France en 2023, contre 14,5 % dans l'UE.

Retraite : ce que la CSG retient chaque mois sur 1 500 € brut

CSG + CRDS + Casa en 2026, selon le revenu fiscal de référence 2024 du foyer (avis d'impôt reçu en 2025), métropole

Taux appliqué	Revenu fiscal 2024 : 1 part · 2 parts	Retenue par mois
Exonération	Jusqu'à 13 048 €	0 €
ni CSG, ni CRDS, ni Casa	Jusqu'à 20 016 € (couple)	soit 0,0 %
Taux réduit	13 049 à 17 057 €	64,50 €
CSG 3,8 % + CRDS 0,5 %	20 017 à 26 167 € (couple)	soit 4,3 %
Taux médian	17 058 à 26 471 €	111 €
CSG 6,6 % + CRDS 0,5 % + Casa 0,3 %	26 168 à 40 603 € (couple)	soit 7,4 %
Taux normal	à partir de 26 472 €	136,50 €
CSG 8,3 % + CRDS 0,5 % + Casa 0,3 %	à partir de 40 604 € (couple)	soit 9,1 %

En bref

- Passer du taux réduit au taux médian coûte 46,50 € de plus par mois sur 1 500 € brut, 558 € par an (notre calcul).
- Il faut dépasser le seuil deux années de suite (revenus 2023 et 2024) pour passer au taux médian ou normal.
- Sur l'ensemble des retraites, impôt compris, les prélèvements représentaient 10,2 % en France en 2023, contre 14,5 % en moyenne dans l'Union européenne (DREES, données Eurostat).

Sources : CNRACL, taux et seuils CSG/CRDS/Casa sur les pensions dues en 2026 (métropole) ; DREES, étude du 27 octobre 2026 (données 2023). Retenues calculées par la rédaction sur une pension brute de 1 500 € par mois, hors impôt sur le revenu et hors cotisation maladie de 1 % sur la complémentaire.

Infographie : ADAG

Infographie : ADAG — en haute définition dans le dossier infographies (csg-retraite.png)

Local	Non (barème national, seuils majorés outre-mer).
Source	CNRACL, taux et seuils CSG/CRDS/Casa sur les pensions dues en 2026 ; Drees, étude du 27 octobre 2026 (données Eurostat 2023).
Méthode	Application du barème officiel à une pension brute de 1 500 € par mois, hors impôt sur le revenu et hors cotisation maladie de 1 % sur la complémentaire.
Précaution	Les 5,8 % de la Drees (contre 9 % dans l'UE) concernent toutes les prestations sociales, pas seulement les retraites.
Fichiers	Onglet « CSG retraite 2026 » ; infographie csg-retraite.png
Article	https://www.adag01.fr/conseils/csg-retraite-2026-taux-revenu-fiscal-reference-avis-impot/

Citation proposée — « ... selon les calculs d'ADAG, d'après le barème 2026 des prélèvements sociaux sur les pensions »

DONNÉE 08 / 08

Départs à la retraite 2027 : la date limite pour que la première pension arrive à l'heure

4 mois

avant la date de départ : le dossier complet reçu à temps garantit le versement, alors que la Cnav traite 905 000 départs en 2026

À RETENIR

- Pour un départ le 1er mars 2027 (nés en mai 1964), le dossier complet doit être reçu au plus tard le 1er novembre 2026.
- La Cnav compte environ 70 000 dossiers de plus qu'en 2025, soit +8,4 % ; « plus de 95 % » sont payés dans les temps.
- Avec la suspension de la réforme, aucune personne née en 1965 n'atteint l'âge légal entre le 1er janvier et le 31 mars 2028.

Retraite : la date qui compte est celle du dossier

Exemple : né le 15 septembre 1964, âge légal de 62 ans et 9 mois depuis la suspension de la réforme

Le calendrier de sa demande

1er février 2027	Demande conseillée 5 mois avant le départ, comme le recommande l'Assurance retraite. Une seule demande en ligne vaut pour la retraite de base et la complémentaire.
1er mars 2027	Dernier jour pour la garantie de versement Dossier complet reçu au moins 4 mois civils avant le départ : la pension est versée dès le mois suivant le départ, au besoin à titre provisoire.
15 juin 2027	Âge légal atteint : 62 ans et 9 mois Le calendrier de la réforme de 2023 fixait 63 ans pour sa génération.
1er juillet 2027	Premier départ possible Au lieu du 1er octobre 2027 sans la suspension : trois mois plus tôt.
août 2027	Premier versement de la pension de base Garanti ce mois-là si le dossier complet est reçu au plus tard le 1er mars.

Un afflux de dossiers en 2026

905 000

dossiers de départ attendus en 2026
à l'Assurance retraite, hors pensions de réversion
+70 000 sur un an, soit +8,4 %

46 000

retraites progressives attribuées
de janvier à septembre 2026
contre 22 000 un an plus tôt : +2,1

Sources : Paul Bazin, directeur général de la Cnav, entretien aux Échos (28 octobre 2026) ; Service-Public A18825 (âges sous suspension) ; Cnav, entretien de Paul Bazin (Les Échos, 28 octobre 2026).

Infographie : ADAG

Infographie : ADAG — en haute définition dans le dossier infographies (retraite-delaix.png)

Local	Non. Calendrier mois par mois (départs de mars 2027 à février 2028) dans le classeur.
Source	Circulaire Cnav 2017-3 (garantie de versement) ; Service-Public A18825 (âges sous suspension) ; Cnav, entretien de Paul Bazin (Les Échos, 28 octobre 2026).
Méthode	Pour chaque mois de départ : mois de naissance correspondant à l'âge légal, date conseillée (-5 mois) et date limite garantie (-4 mois).
Précaution	Calcul pour une naissance un autre jour que le 1er du mois ; une naissance le 1er avance le départ d'un mois.
Fichiers	Onglet « Retraite 2027 - dates » ; infographie retraite-delaix.png
Article	https://www.adag01.fr/conseils/retraite-2027-dossier-complet-4-mois-garantie-versement-afflux-departs/

Citation proposée — « ... selon ADAG, d'après les règles de l'Assurance retraite »

Les médias ABM

Tous édités par ABM SEO (SAS, RCS Paris 131 162 976), identité indiquée dans les mentions légales de chaque site.

The logo for CLÉA, featuring the word "CLÉA" in a bold, blue, sans-serif font.

centreclea.fr

Santé du quotidien, prévention, consommation

The logo for medilax, featuring the word "medilax" in a blue, lowercase, sans-serif font with a small yellow dot above the 'x'.

medilax.fr

Santé grand public, bien vieillir, environnement

The logo for S1N7ESE, featuring the word "S1N7ESE" in a bold, black, sans-serif font with the numbers "1" and "7" in orange.

s1n7ese.com

Santé, études et tendances



Dr Bellanger

drbellanger.fr

Santé et droits des patients

The logo for ADAG, featuring a red stylized 'A' followed by the word "ADAG" in a bold, black, sans-serif font.

adag01.fr

Retraite et bien-être

COMMENT NOUS TRAVAILLONS LES DONNÉES

Nous partons des fichiers et rapports publiés par les administrations et organismes publics (ARS, Assurance Maladie, Anses, Drees, Cnav, ministères...), que nous recomptons ou recalculons nous-mêmes. Chaque chiffre renvoie à sa source et à l'article qui l'explique ; les calculs propres sont signalés comme tels.

CONTACT PRESSE

antoinebouquet54@gmail.com · 06 56 82 34 97 · abm-media.fr
Prochain kit : semaine du 2 novembre 2026.